



Obtention visa retour long séjour

Par **Rabiitsou**, le **29/07/2014** à **14:24**

Bonjour à tous,

Lors du renouvellement de mon titre de séjour, j'ai obtenu un récépissé valable 3 mois en attendant de récupérer ma carte de séjour. Je suis actuellement en stage à Malte jusqu'à fin Septembre et le problème est que ce récépissé expire le 21 Août, je serai donc toujours à Malte.

J'ai contacté l'ambassade de France à Malte qui m'a dit que je devais faire un visa retour long séjour afin que je puisse rentrer en France sans problème lors de la fin de mon stage.

J'ai cependant quelques questions concernant cette démarche :

- quel est le délai d'obtention de ce visa ?
- sur quels critères se base ma préfecture pour m'accorder ou non ce visa ?
- si j'obtiens ce visa, suis-je assuré de rentrer en France sans aucun souci ? (même si mon récépissé est expiré ?)

Par ailleurs, j'ai obtenu un rdv à l'ambassade pour le 18 Août, soit 3 jours avant l'expiration de mon récépissé. N'est-ce pas trop tard pour entamer la procédure ?

J'ai peur que la préfecture me refuse ce visa et que je sois, par conséquent, interdit de retourner en France.

Merci.